

À lire ...

Avis - Nettoyage du réseau d'aqueduc

Avis publics – Adoption de règlements

Activités à Scotstown

Visite du service incendie

Halloween

Prochaine séance du conseil municipal de la Ville de Scotstown :

6 novembre 2018 à 19 h

Interdiction de déposer ou laisser des déchets au garage municipal.

Nous demandons la collaboration de tous les citoyens.

Le garage municipal n'est pas un endroit pour déposer ou laisser des déchets, à l'exception des gallons de peinture usée ou d'huile usée.

Merci

IMPORTANT

AVIS - NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire.

Les opérations de drainage de réseau s'effectueront entre le 15 octobre et le 19 octobre 2018. Ces travaux seront effectués de soir dès 18 h 30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

DRAINING OF THE FIRE HYDRANTS

Please take note that the Aquatech will proceed in the draining of the fire hydrants.

During these operations, it is possible that the tap water will be discoloured. If this is the case, let the water run until it becomes clear.

These operations will take place during the evening or night between october 15 and october 19 2018.

Thank you for your understanding.



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

❖ **Règlement numéro 461-18** relatif à l'amendement du règlement 456-18 - Règlement sur la rémunération des élus.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Scotstown, ce neuvième (9^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (2018).

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, que :

Lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

❖ **Règlement numéro 462-18** relatif à l'amendement du règlement numéro 398-12 - Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Scotstown.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal.

Donné à Scotstown, ce neuvième (9^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (2018).

Monique Polard

Monique Polard, directrice générale

Profitez des activités à Scotstown

ATELIERS DE TRICOT

Endroit : cuisine de l'hôtel de ville

Tous les 2^e lundi du mois : 18h30 à 20h30

ET

tous les derniers vendredis du mois de 13h30
à 15h30

Apportez vos projets de tricot et des
dépannages peuvent se faire sur place.

Notez bien que ce ne sont pas des cours, mais
de l'aide pour l'avancement de votre projet.

TISSAGE

Nous avons maintenant 6 petits métiers à
tisser au local des mains agiles. Si cela vous
intéresse, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Sylvie Dubé ou Monique Lacasse

Nouvelle offre - SESSION DE YOGA ET MÉDITATION

Session de yoga et méditation pour tous, de 10 ans à 110 ans
Début 1^{er} novembre 2018, salle communautaire de l'Hôtel de
Ville à Scotstown

Chaque jeudi matin de 10h à 11h

Gratuit ou contribution volontaire

Amener votre tapis de yoga si vous en avez un, et un coussin si
vous ne voulez pas être assis sur une chaise.

Porter des vêtements souples pour être confortable pour bouger
aisément.

SVP appelez Dora au 819-200-3554 pour s'inscrire ou pour
toutes questions

Au plaisir de vous voir bientôt

New offer - YOGA AND MEDITATION SESSION

Yoga and meditation session for all, for ages 10-110,
starting Nov 1, 2018, Community Hall at Scotstown Town Hall
Every thursday morning 10-11 AMfree or donation

Bring your yoga mat if you have one and a cushion if you want
to meditate without a chair

Wear loose clothing

Please call Dora at 819-200-3554 to register or for any questions

See you soon

Blessings

VISITE DU SERVICE INCENDIE

POUR VOTRE PROTECTION

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

entre 12 h (midi) et 15 h

Dans le but de vous aider à vous protéger contre les incendies, le Service incendie de Scotstown visitera les résidences situées sur les rues suivantes pour vérifier vos détecteurs de fumée :

. Rues : Argyle, Gordon, Hope, Osborne, Scott

Cette visite est obligatoire par le Schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Saint-François édicté par le Gouvernement du Québec et tout le territoire de la Ville de Scotstown sera visité au cours des années suivantes.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Semaine de la prévention des incendies

Du 7 au 13 octobre 2018

C'est dans la cuisine que ça se passe !

La cuisson des aliments comporte des dangers. Outre les brûlures, elle peut causer un incendie. Soyez donc prudent lorsque vous utilisez des appareils de cuisson.

Cuisiner avec précaution

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique.
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.

Si le feu de cuisson **se propage** :

- Évacuez tous les occupants du bâtiment.
- Si vous en connaissez l'usage, éteignez le feu avec un extincteur portatif.
- Fermez les portes et les fenêtres en vous dirigeant vers la sortie.
- Appelez le 9-1-1 une fois dehors.

Installez un avertisseur de fumée et vérifiez son fonctionnement

Grâce à l'avertisseur de fumée, vous serez prévenu dès le début d'un incendie et augmenterez ainsi vos chances d'évacuer votre maison. Il est donc très important d'installer chez vous au moins un avertisseur de fumée et de vérifier régulièrement son fonctionnement.



Activités et affiches préparées par le Comité des Loisirs



LE 27 OCTOBRE **Scotstown** À partir de 15:00

- 15:00 - 17:00 Cueillette de bonbons (avec service de navette)
Arretez au local des coccinelle pour:
Un petit collation et un chocolat chaud!
 - À partir de 16:00: Diseur/euse de bonne aventure, Tireur de cartes et Aventure Mystique
 - 17:00 Souper de Halloween
 - 19:00 danse pour les 0 –12 ans
 - 20:00 Tirage parmi tous les participants aux différents concours (concours de dessin, concours de décoration de citrouille, concours de décoration de maison, concours de déguisement)
 - 20:30 Karoke / show de magie par les enfants (avec prix de participation)
 - 21:00 Super soirée KARAOKE !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
(apporter votre boisson)
- Voir les règlements sur la page facebook:
Loisirs Hampden-Scotstown

Pour plus d'informations contacter:
lisairving2000@yahoo.ca ou 819-657-1055

Cet fête est une collaboration des loisirs Hampden-Scotstown, La releve, le Haut St-François fou de ces enfants, les cuisine collective, la ville de scotstown, le canton de Hampden, et nos nombreux bénévoles et commanditaires.

Bienvenue à tous!